

SUCCESSION - PROBLEME D'USUFRUIT

Par **jeanjean8888**, le **23/03/2005** à **18:12**

Bonjour,

Mon père est décédé en 1999, laissant sa seconde épouse et moi-même issu du premier mariage.

Il a laissé un appartement acheté avec sa seconde épouse (mariage sans contrat en 1985) et des fonds sur un compte bancaire.

Ma belle-mère a bénéficié d'une donation entre époux datant de 1990 et a choisi 1/4 en pleine propriété et 3/4 en usufruit.

Mon problème est qu'elle est en train de dilapider les fonds.

Que puis-je faire pour éviter de me retrouver sans rien à son décès.

Merci